

Image not found or type unknown



## dois-je payer seule la taxe d'habitation , ayant été à deux le 1/1/18

Par **soleil971**, le **09/02/2019** à **16:14**

bonjour,

j'ai reçu une taxe d'habitation de 518 euros au nom de monsieur X OU madame X

au 1/1/18 j'étais bien dans la même maison mais j'ai quitté cette maison le 1/7/218

suis-je la seule à devoir payer dans l'intégralité cette taxe d'habitation ?

ayant demandé aux impôts ils m'ont fait un échéancier sur 6 mois, mais de la totalité de la taxe

que puis-je faire ? quel recours puis-je prétendre n'ayant comme seules ressources ASI et la PI depuis 2013 ?

merci d'avance pour vos conseils